



AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

February 27, 2026

Intelligence for Haiti's Democratic Transition

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'architecture institutionnelle d'Haïti est entrée dans une zone de friction le 27 février alors que le Conseil Électoral Provisoire a publiquement rejeté tout mandat pour administrer le référendum constitutionnel prévu par l'article 12 du Pacte National, exposant un fossé fondamental entre les ambitions électorales du Pacte et l'autorité légale du CEP. Le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé est rentré du 50e sommet de la CARICOM en réaffirmant la sécurité comme priorité nationale absolue, tandis que l'installation d'une nouvelle direction fiscale au ministère des Finances et à la DGI signale une poussée vers la modernisation des recettes. Les premiers contingents de la Force de Suppression des Gangs demeurent confirmés pour le 1er avril 2026. Les parties prenantes doivent surveiller si la friction CEP-Pacte dégénère en impasse institutionnelle formelle susceptible de perturber le calendrier électoral du 30 août.



RÉSUMÉ RAPIDE POUR LES PARTIES PRENANTES

Le CEP déclare publiquement qu'il manque d'autorité légale pour administrer le référendum constitutionnel requis par l'article 12 du Pacte National.

Le PM Fils-Aimé est rentré de la CARICOM sans nouveaux engagements financiers internationaux pour la transition sécuritaire d'Haïti.

Le nouveau ministre de l'Économie et des Finances Serge Gabriel Colin et le directeur général de la DGI Chesnel François ont été installés le 25 février avec un mandat de réforme numérique des recettes.

Les premiers contingents de la FSG sont publiquement confirmés pour le 1er avril par Le Nouvelliste citant des sources gouvernementales.

La gourde est stable à 131,16 par dollar américain sans alerte de dévaluation et les prévisions du premier trimestre 2026 se maintiennent à 130,98.

DÉVELOPPEMENT 1: LA FRICTION CONSTITUTIONNELLE CEP-PACTE NATIONAL EXPOSE UN VIDE DE GOUVERNANCE

Le Conseil Électoral Provisoire a émis une déclaration publique par l'intermédiaire d'un membre interrogé par Le Nouvelliste le 25 février, déclarant que l'institution manque à la fois du mandat légal et de l'autorité institutionnelle pour organiser les modifications constitutionnelles prévues par l'article 12 du Pacte National pour la Stabilité et l'Organisation des Élections. Le membre du CEP a explicitement déclaré que le conseil n'avait pas été consulté lors du processus de rédaction du Pacte, une omission procédurale qui crée désormais une responsabilité structurelle au cur du document signé par plus de 200 partis politiques et organisations de la société civile.

L'importance de cette friction dépasse la simple plainte procédurale. Le Pacte National repose sur l'hypothèse que le CEP administrera simultanément les élections générales du premier tour et un référendum constitutionnel concurrent, le référendum étant ancré sur une disposition autorisant un nombre limité de modifications constitutionnelles approuvées par vote populaire parallèlement au processus électoral. Le rejet par le CEP de ce double mandat signifie que le Pacte contient une disposition qui n'a actuellement aucune institution chargée de la mettre en uvre. Soit la voie référendaire constitutionnelle doit être retirée du Pacte par renégociation, soit un instrument juridique distinct doit être élaboré accordant au CEP une autorité référendaire qu'il ne détient pas actuellement, soit la disposition risque de devenir un point de contention permanent entre les signataires du Pacte.

Ce développement s'inscrit dans un schéma récurrent. Le Conseil Présidentiel de Transition a abandonné sa propre initiative de réforme constitutionnelle en octobre 2025 sous des contraintes institutionnelles analogues, démontrant que les ambitions de modification constitutionnelle ont systématiquement dépassé l'architecture

juridique disponible pour les mettre en œuvre. Le comité éditorial du Nouvelliste a également signalé que le Pacte National accorde au PM Fils-Aimé les pleins pouvoirs gouvernementaux sans date d'expiration définie, contrairement à l'accord du 3 avril 2024 qui avait établi le CPT, le Pacte restant en vigueur jusqu'à l'installation des élus. Cela crée un mandat potentiellement indéfini sans mécanisme d'extinction intégré, une vulnérabilité structurelle que les acteurs de l'opposition et les contestataires de légitimité exploiteront au fur et à mesure que la transition progresse.

Le risque opérationnel immédiat pour le calendrier du premier tour du 30 août est réel mais pas encore déterminant. Le CEP n'a pas émis de décret formel suspendant les préparatifs électoraux. Cependant, l'absence d'un mécanisme de mise en œuvre pour l'article 12 signifie que la voie référendaire est effectivement en suspens, et tout acteur politique cherchant à retarder les élections dispose d'un argument procédural tout fait.



CONTEXTE HISTORIQUE

Haïti n'a pas tenu de référendum constitutionnel depuis 1987, lorsque la transition post-Duvalier a produit le cadre constitutionnel actuel. Toutes les tentatives ultérieures de modification constitutionnelle, y compris l'initiative de 2021 sous le président Moïse, se sont effondrées sous des contestations de légitimité ou des blocages institutionnels. Le schéma d'ambition électorale dépassant la capacité institutionnelle est une caractéristique structurelle des cycles de gouvernance haïtiens, et non une anomalie.

POINTS DE DISCUSSION

Le rejet public par le CEP de l'autorité référendaire est le signal de gouvernance le plus significatif de la journée et doit être suivi comme indicateur de risque électoral primaire.

Les signataires du Pacte ne disposent d'aucun mécanisme d'application pour contraindre le CEP à se conformer à l'article 12 tel qu'il est actuellement rédigé.

Le gouvernement du PM Fils-Aimé doit soit renégocier l'article 12, soit créer un nouvel instrument juridique, soit laisser la disposition référendaire devenir lettre morte.

Le libellé du mandat indéfini dans le Pacte représente une exposition en matière de légitimité qui s'aggravera avec le temps si les élections sont retardées.

Ce développement est structurellement distinct et plus significatif que tout incident sécuritaire isolé enregistré aujourd'hui.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les organisations internationales devraient formellement demander des éclaircissements au CEP et au bureau du PM sur la voie juridique de mise en œuvre de l'article 12 dans les deux prochaines semaines.

Les missions diplomatiques devraient évaluer si la friction CEP-Pacte justifie son inclusion dans le prochain rapport de surveillance du BINUH ou de l'OEA en tant que risque structurel pour le calendrier du 30 août.

Les conseillers juridiques du secteur privé devraient signaler le libellé du mandat indéfini dans le Pacte comme facteur d'incertitude contractuelle et réglementaire pour la planification des investissements jusqu'en 2026.

Les acteurs politiques alignés avec les signataires du Pacte devraient exiger une position écrite formelle du CEP d'ici le 15 mars pour éviter que cette friction ne se cristallise en impasse.

Les organisations axées sur la diaspora qui suivent la participation électorale devraient noter que la voie référendaire, si elle n'est pas résolue, pourrait compliquer les calendriers de publication des procédures de vote de la diaspora.



CONFIANCE



Confiance modérée basée sur des rapports institutionnels partiels.

DÉVELOPPEMENT 2: UNE VAGUE D'ENLÈVEMENTS DÉCLENCHÉ UNE RÉUNION DE SÉCURITÉ D'URGENCE À DELMAS

Le ministre de la Justice Patrick Péliissier, agissant en tant que Premier ministre par intérim pendant le voyage de Fils-Aimé à la CARICOM, a présidé une réunion stratégique de sécurité de haut niveau à Delmas le 25 février en réponse directe à ce que Le Nouvelliste a décrit comme une vague d'enlèvements dans la zone métropolitaine. La réunion a réuni le Haut Commandement de la PNH incluant le Directeur Général, la Direction Centrale de la Police Judiciaire, la Direction Centrale de la Police Administrative, et les Directions Départementales Ouest 1 et Ouest 2, aux côtés du maire de Delmas Wilson Jeudy et de représentants du gouvernement central.

Les mesures opérationnelles annoncées lors de la réunion reflètent une posture renforcée dans les dix départements. Le commandement de la PNH s'est engagé à optimiser la densité des patrouilles mobiles et la couverture des points de contrôle fixes, à intensifier les opérations de prévention, à étendre les postes de police et les bases opérationnelles avancées, à appliquer des protocoles d'identification des troupes plus stricts, et à activer une collaboration civile structurée par des mécanismes d'alerte anti-enlèvement. La portée des mesures annoncées s'étendant aux dix départements plutôt qu'à la seule zone métropolitaine signale la reconnaissance que les réseaux d'enlèvement ont une portée opérationnelle au-delà de Port-au-Prince.

La réunion a été précédée de trois incidents sécuritaires significatifs qui définissent le contexte opérationnel. Dans la nuit du 20 au 21 février, une opération anti-gang de grande envergure à Kenscoff a entraîné la mort d'au moins 16 membres de gangs grâce à une combinaison de tirs de snipers et de drones, avec la participation confirmée d'éléments de la Task Force et d'actifs de contractants militaires privés. Le 23 février, une opération d'interdiction d'enlèvement à Delmas 48 a tué six ravisseurs dont un personnage identifié comme Kalash, mais a également tué deux officiers de la PNH, Junior Dorélus de l'unité SWAT et Isreno Étienne du Bureau des Investigations. Huit armes à feu et trois véhicules ont été saisis. Le 24 février, deux autres membres présumés d'un réseau d'enlèvement ont été arrêtés à Port-au-Prince. La mort de deux officiers lors d'une seule opération à Delmas le 23 février est opérationnellement significative, indiquant que les réseaux d'enlèvement opposent une résistance armée d'un niveau générant des pertes au sein de la PNH.

Le poste de police de Carrefour-Aéroport, qui avait été saisi et incendié par des forces de gangs, a rouvert en tant que poste de police rénové avec des entreprises commençant à revenir dans le corridor. Cela représente un indicateur concret de reprise territoriale, bien que le documentaire de DW du 27 février sur la coalition Viv Ansanm ait documenté le contrôle continu des gangs sur les écoles et les établissements de santé dans de larges sections de Port-au-Prince, illustrant la nature fragmentée et contestée des gains sécuritaires.



CONTEXTE HISTORIQUE

L'enlèvement contre rançon fonctionne comme une source de revenus principale des gangs en Haïti depuis que l'effondrement de l'autorité étatique dans la zone métropolitaine s'est accéléré en 2021. Le BINUH a documenté 5 915 décès liés aux conflits en 2025 et a noté que les actions des forces de sécurité soutenues par la FSG ont

produit des gains territoriaux localisés, mais le financement des gangs par les enlèvements et l'extorsion s'est avéré structurellement résistant aux réponses axées sur l'interdiction.

POINTS DE DISCUSSION

Deux officiers de la PNH tués lors d'une seule opération du 23 février signale un tempo opérationnel élevé et un risque d'attrition des effectifs pouvant contraindre la capacité d'une campagne anti-enlèvement soutenue.

La portée de dix départements des mesures opérationnelles annoncées reflète la reconnaissance officielle que les réseaux d'enlèvement ont une portée nationale plutôt que métropolitaine.

L'utilisation de drones lors de l'opération de Kenscoff et l'implication confirmée de contractants militaires privés représentent une évolution tactique nécessitant une surveillance pour les dynamiques d'escalade.

La reprise du corridor de Carrefour-Aéroport est un signal territorial positif mais reste fragile et géographiquement limité.

Le documentaire de DW sur Viv Ansanm, diffusé le 27 février, amplifiera probablement la pression médiatique internationale sur le gouvernement haïtien concernant les métriques de contrôle des gangs.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les responsables de la sécurité des ONG devraient réévaluer les protocoles de risque d'enlèvement pour tous les départements compte tenu du cadrage opérationnel explicite de dix départements de la réunion de sécurité du 25 février.

Les responsables de la sécurité des entreprises devraient surveiller si l'expansion annoncée des patrouilles mobiles et des points de contrôle se traduit par une réduction mesurable des incidents au cours des 30 prochains jours avant de réviser les évaluations des risques.

Les donateurs internationaux devraient demander un rapport sur les pertes et l'attrition de la PNH pour le premier trimestre 2026 afin d'évaluer si les pertes d'officiers dégradent structurellement la capacité des unités.

Les missions diplomatiques devraient demander un briefing technique formel au Haut Commandement de la PNH sur le rôle et le statut juridique des actifs de contractants militaires privés dans l'opération de Kenscoff.

Les organisations de la diaspora avec des réseaux familiaux dans les départements en dehors de Port-au-Prince devraient communiquer le statut d'alerte aux enlèvements dans les dix départements à leurs réseaux communautaires.



CONFIANCE



Confiance modérée basée sur des rapports institutionnels partiels.

DÉVELOPPEMENT 3: LE PM FILS-AIMÉ RENTRE DE LA CARICOM SANS NOUVEAUX ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé a atterri à l'aéroport international Toussaint Louverture le 26 février et a tenu un briefing public depuis le salon diplomatique, flanqué de ministres du gouvernement, du commandant en chef par intérim de la PNH et de représentants des FAd'H. La mise en scène du briefing à l'aéroport aux côtés des responsables sécuritaires était un exercice de signalisation intentionnel : la sécurité comme cadre institutionnel de l'ensemble de l'engagement à la CARICOM. Fils-Aimé a déclaré que le Pacte National avait été accueilli favorablement par les partenaires régionaux et internationaux comme un signal fort d'engagement en faveur du dialogue et a décrit des échanges constructifs avec des représentants des Émirats arabes unis sur des

partenariats stratégiques englobant la coopération sécuritaire, l'investissement étranger et la supervision financière.

La participation du Secrétaire d'État américain Marco Rubio au sommet de la CARICOM a produit un résultat rhétoriquement significatif mais matériellement limité pour Haïti. Rubio a déclaré que les États-Unis demanderont des comptes à tous ceux qui soutiennent les gangs, y compris les politiciens corrompus qui contribuent à la déstabilisation d'Haïti. Cependant, le sommet de la CARICOM n'a produit aucun nouvel engagement financier pour la transition sécuritaire d'Haïti, aucune initiative sécuritaire nommée spécifiquement dirigée vers Haïti, et aucune expansion de l'architecture financière soutenant la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité. L'avertissement représente ainsi une continuation de la posture rhétorique de responsabilisation maintenue par Washington depuis l'administration Biden, sans les actions de sanctions ni les annonces de financement qui donneraient à cette posture un poids opérationnel.

L'engagement avec les Émirats arabes unis noté par Fils-Aimé est un développement nécessitant une surveillance étroite. Des partenariats stratégiques en matière de sécurité, d'investissement étranger et de supervision financière avec Abou Dhabi représentent un accès potentiel à des flux de financement en dehors du cadre traditionnel de donateurs États-Unis-Canada-France qui a historiquement conditionné le soutien international. Si l'engagement avec les Émirats arabes unis passe d'une conversation exploratoire à un accord formel, il pourrait fournir au gouvernement une autonomie financière réduisant l'influence des partenaires bilatéraux traditionnels, un résultat qui diversifie à la fois le financement de la transition haïtienne et réduit potentiellement la conditionnalité de responsabilisation.

Quatre nominations ont été installées le 25 février qui définissent la posture de gestion économique du gouvernement. Serge Gabriel Colin, ancien Directeur Général du Fonds d'Assistance Économique et Sociale, a été nommé ministre de l'Économie et des Finances. Colin a installé Chesnel François comme Directeur Général de la Direction Générale des Impôts avec un mandat explicite de modernisation de la performance fiscale et de réforme numérique. Kesner Romilus a été installé comme Directeur Général du FAES, et Luckson Philemond a été nommé Coordinateur Général du Programme National de Cantines Scolaires. La nouvelle direction de la DGI a explicitement reconnu le départ de personnel expérimenté à l'étranger et la sous-performance persistante des recettes sous l'administration précédente, encadrant la transition comme une remise à zéro vers une application numérique de la conformité fiscale.



CONTEXTE HISTORIQUE

L'administration fiscale d'Haïti a chroniquement sous-performé par rapport aux projections budgétaires, avec une collecte de recettes intérieures incapable de satisfaire plus qu'une fraction des besoins de dépenses gouvernementales, forçant une dépendance au soutien budgétaire international et aux flux de transferts de fonds. La CARICOM a servi de cadre diplomatique régional primaire pour la gestion de la transition haïtienne depuis l'assassinat du président Moïse en 2021, l'organisation ayant co-facilité les cadres de négociation qui ont produit à la fois la structure du CPT et maintenant le Pacte National.

POINTS DE DISCUSSION

L'avertissement de responsabilisation de Rubio à la CARICOM porte un poids rhétorique mais un contenu opérationnel nul pour la transition sécuritaire d'Haïti sans sanctions ou financement d'accompagnement. L'engagement des Émirats arabes unis sur la sécurité, l'investissement et la supervision financière est le signal bilatéral le plus conséquent de la période CARICOM et doit être suivi tout au long de sa phase de mise en œuvre. Le mandat de réforme numérique de la nouvelle direction de la DGI signale un renforcement de l'application de la

conformité fiscale avec des implications opérationnelles directes pour les entreprises opérant en Haïti. Le mandat indéfini du Pacte National pour Fils-Aimé, combiné au soutien de la CARICOM, donne au PM la base de légitimité internationale la plus solide de tout exécutif haïtien depuis 2021. Le parcours du nouveau ministre des Finances Colin au FAES le positionne vers la programmation d'investissements sociaux, créant potentiellement une tension avec le mandat d'application des recettes de la DGI.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les entreprises opérant en Haïti devraient immédiatement revoir leur position de conformité fiscale en prévision d'une intensification de l'application par la DGI sous une nouvelle direction alignée sur les systèmes d'audit numérique.

Les missions diplomatiques devraient demander un compte-rendu formel du gouvernement sur les discussions du partenariat stratégique avec les Émirats arabes unis dans les deux prochaines semaines pour en déterminer la portée et la conditionnalité.

Les donateurs internationaux devraient se coordonner pour déterminer si l'avertissement de responsabilisation de Rubio sera suivi d'un paquet de sanctions américain formel ciblant des financeurs de gangs politiquement connectés avant le déploiement de la FSG le 1er avril.

Les investisseurs du secteur privé devraient noter que le forum acheteurs en Colombie du 14 au 15 avril représente une opportunité concrète de diversification commerciale qui ne dépend pas de la normalisation sécuritaire à Port-au-Prince.

Les parties prenantes de la diaspora qui suivent la participation électorale devraient enregistrer l'absence continue de procédures de vote publiées par le CEP pour la diaspora comme le risque d'accès électoral le plus immédiat en attente de résolution.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 4: LA DATE DU 1ER AVRIL POUR LA FSG EST CONFIRMÉE ET LES INDICATEURS HUMANITAIRES RESTENT STABLES

Le Nouvelliste a confirmé le 27 février que l'État haïtien a l'intention d'allouer des millions de dollars pour co-financer la Force de Suppression des Gangs, avec les premiers contingents attendus en Haïti le 1er avril 2026. Cela représente la date la plus spécifique et la plus solidement sourcée publiée à ce jour pour le déploiement opérationnel de la FSG et fait avancer le calendrier par rapport au flou antérieur du premier trimestre 2026. Le Premier ministre Fils-Aimé a informé la Secrétaire Générale de la CARICOM Carla Barnett des besoins de renforcement des FAd'H et de la PNH ainsi que des exigences logistiques pour le soutien au déploiement de la FSG lors du sommet. La date du 1er avril fonctionne désormais comme un engagement public avec une visibilité à la fois nationale et internationale.

Le rapport trimestriel Q4 2025 du BINUH, publié en janvier 2026, a enregistré 5 915 décès liés aux conflits en Haïti durant 2025 et a documenté que les actions des forces de sécurité soutenues par la FSG et la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité ont produit des gains territoriaux localisés. Le cadrage du rapport confirme que le modèle opérationnel de la FSG produit des résultats incrémentiels et géographiquement spécifiques plutôt qu'une transformation sécuritaire à l'échelle métropolitaine. La reprise du corridor de Carrefour-Aéroport

rapportée cette semaine par AP News est cohérente avec ce modèle et représente un gain opérationnel réel bien que limité. Le documentaire de Deutsche Welle diffusé le 27 février a fourni un contrepoint documentant que Viv Ansanm maintient un contrôle structurel sur de larges sections de Port-au-Prince et continue de financer ses opérations par des flux de revenus provenant des enlèvements et de l'extorsion qui n'ont pas été perturbés par les opérations sécuritaires actuelles.

Les indicateurs humanitaires se maintiennent stables par rapport au cycle de reporting précédent. La matrice de suivi des déplacements de l'Organisation Internationale pour les Migrations a enregistré 1 450 254 personnes déplacées internes au 26 février, et le Programme Alimentaire Mondial recense 5,7 millions d'Haïtiens en situation d'insécurité alimentaire représentant environ la moitié de la population, avec 277 000 enfants en malnutrition aiguë. Le taux de change de la gourde a clôturé à 131,16 pour un dollar américain le 25 février avec une variation journalière positive de 0,16 pour cent, une dépréciation mensuelle de 0,89 pour cent et une dépréciation sur 12 mois de 0,54 pour cent par rapport au dollar américain. Les prévisions du premier trimestre 2026 s'établissent à 130,98 par dollar américain. Aucune alerte de dévaluation n'est justifiée. Le ministère de l'Agriculture et Expertise France ont signé un mémorandum d'entente dans le cadre du programme PMSAN II pour soutenir la production agricole à Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve, cofinancé par l'UE et l'Agence Française de Développement.

Un naufrage au large de l'Île de la Gonâve le 24 février a fait un mort, une personne portée disparue et quatre rescapés lorsque le navire de marchandises Masa Lasa a chaviré dans une forte houle. L'incident est opérationnellement significatif pour la planification logistique humanitaire car les communautés insulaires coupées des voies terrestres dépendent entièrement du transport maritime, et les normes de sécurité des navires dans le secteur maritime informel haïtien restent non réglementées et dangereuses.



CONTEXTE HISTORIQUE

La Force de Suppression des Gangs a été autorisée par le gouvernement kenyan et approuvée par les mécanismes du Conseil de Sécurité de l'ONU en 2024 comme pilier d'une architecture de soutien sécuritaire multilatérale destinée à créer les conditions de la transition électorale d'Haïti. Le premier déploiement du Kenya a rencontré des contraintes opérationnelles incluant des lacunes de financement et des défis logistiques qui ont repoussé le calendrier initial. Chaque confirmation d'une date du 1er avril de la part du gouvernement haïtien représente une réduction incrémentale de l'incertitude dans une séquence de déploiement soumise à des pressions répétées sur les délais.

POINTS DE DISCUSSION

L'arrivée du premier contingent de la FSG le 1er avril est désormais un engagement public du gouvernement haïtien, renforçant la responsabilisation en cas de non-livraison tant pour le gouvernement que pour les pays contributeurs.

La stabilité soutenue de la gourde au premier trimestre 2026 est un signal macroéconomique positif réduisant une catégorie de risque pour la continuité des affaires.

La présence structurelle continue de la coalition Viv Ansanm documentée dans le rapport de DW doit être mise en balance avec la reprise territoriale de Carrefour-Aéroport comme réalités contradictoires mais simultanées de l'environnement sécuritaire actuel.

Le renouvellement du Sénat pour HOPE/HELP reste en attente, la Chambre ayant adopté le projet de loi par 345 voix contre 45 en janvier 2026. Un retard au Sénat au-delà d'avril crée un risque direct pour la base d'emploi textile d'Haïti.

Le mémorandum d'entente agricole pour le corridor du département du Sud est opérationnellement significatif pour les gestionnaires de programmes de l'UE et de l'AFD et fournit un signal concret d'investissement en matière

de stabilité dans une période dominée par les manchettes sécuritaires.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les pays contributeurs à la FSG devraient confirmer les exigences de pré-positionnement logistique pour le déploiement du 1er avril dans les deux prochaines semaines afin d'éviter un répétition du glissement du calendrier de 2024.

Les entreprises dépendant de la chaîne d'approvisionnement de l'Île de la Gonâve devraient immédiatement vérifier la sécurité des navires et les arrangements d'assurance cargo compte tenu des conditions de risque maritime démontrées.

Les agents de liaison du Congrès américain pour les parties prenantes d'Haïti devraient prioriser la confirmation du calendrier de vote au Sénat pour HOPE/HELP avant la pause d'avril afin d'éviter une lacune législative qui nuirait directement à l'emploi textile.

Les gestionnaires de programmes humanitaires devraient traiter le chiffre de 1,45 million de déplacements comme une base minimale et intégrer une capacité de montée en puissance opérationnelle dans la programmation du deuxième trimestre 2026 compte tenu du calendrier de déploiement de la FSG en avril.

Les institutions financières internationales devraient noter le mandat de modernisation des recettes de la nouvelle direction de la DGI comme indicateur d'intention de réforme fiscale et demander un calendrier formel de réforme avant le prochain cycle de consultation FMI/Banque Mondiale sur Haïti.



CONFIANCE



Confiance modérée basée sur des rapports institutionnels partiels.

À SURVEILLER

PROCHAINES 24 À 48 HEURES

Déclencheur : Le CEP émet ou refuse d'émettre une position institutionnelle écrite formelle sur l'article 12 du Pacte National.

Sens : Si le CEP formalise son rejet, la voie du référendum constitutionnel du Pacte passe de la friction à l'impasse, nécessitant une renégociation d'urgence.

Risque : Une impasse informelle persistant sans résolution formelle crée une vulnérabilité structurelle peu visible mais à fort impact pour le calendrier électoral du 30 août.

Déclencheur : Rapports sur les pertes de la PNH et le tempo opérationnel suite aux décès d'officiers à Delmas le 23 février.

Sens : Si les taux de pertes d'officiers restent élevés, le Haut Commandement de la PNH pourrait demander un déploiement accéléré de la FSG ou réduire l'intensité des opérations anti-enlèvement.

Risque : L'attrition des officiers au tempo actuel pourrait dégrader la cohésion des unités et le moral institutionnel à l'entrée dans la période critique pré-électorale.

CETTE SEMAINE

Déclencheur : Détails du partenariat stratégique Émirats arabes unis-Haïti émergeant par les voies diplomatiques ou les communications gouvernementales officielles.

Sens : Si l'engagement avec les Émirats arabes unis passe d'exploratoire à formalisé, cela signale une stratégie délibérée du gouvernement haïtien pour se diversifier en dehors de la conditionnalité traditionnelle des donateurs occidentaux.

Risque : Un nouveau financement bilatéral sans conditionnalité de responsabilisation peut réduire l'influence internationale sur les calendriers de réforme de la gouvernance.

Déclencheur : Confirmation ou absence de planification du vote au Sénat pour HOPE/HELP.

Sens : Un vote au Sénat avant la pause d'avril préserve la base d'emploi textile d'Haïti. L'absence de planification représente une menace législative nécessitant une escalade de plaidoyer de la diaspora et du secteur privé.

Risque : Une lacune législative dans l'autorisation HOPE/HELP affecterait immédiatement l'emploi de dizaines de milliers de travailleurs textiles haïtiens à un moment de vulnérabilité économique aiguë.

HORIZON STRATÉGIQUE

Déclencheur : Confirmation de l'arrivée du premier contingent de la FSG le 1er avril ou annonce de retard.



Sens : Une arrivée dans les délais consolide le narratif de la transition sécuritaire et renforce la confiance dans le calendrier électoral du 30 août. Un retard déclencherait une crise de crédibilité tant pour le gouvernement haïtien que pour les pays contributeurs.

Risque : Tout retard de déploiement de la FSG au-delà du 1er avril sera interprété par les réseaux de gangs comme une fenêtre d'opportunité et sera utilisé par l'opposition politique comme preuve de l'échec de la transition.

Déclencheur : Suivi de l'expiration du mandat du CPT dans le cadre étendu du Conseil Présidentiel de Transition.

Sens : Le mandat du CPT dans son extension actuelle court jusqu'au 7 février 2027. Les acteurs de la gouvernance et les forces d'opposition commenceront à se positionner autour de cette date à mesure que le cycle électoral se rapproche de sa culmination projetée.

Risque : L'échec à installer des élus avant le 7 février 2027 créerait un deuxième vide de gouvernance nécessitant une nouvelle série d'architecture de transition d'urgence.

SOURCES PRIMAIRES

Le Nouvelliste -- Le CEP manque d'autorité pour modifier la Constitution comme prévu par le Pacte National pour la Stabilité -- 25 février 2026 -- lenouvelliste.com/en/article/264647

Haiti Libre -- Réunion stratégique de haut niveau sur le renforcement de la sécurité nationale -- 25 février 2026 -- haitilibre.com/en/news-46936

OCCRP -- La police haïtienne tue 16 membres présumés de gangs lors d'une opération anti-gang -- 21 février 2026 -- occrp.org/en/news

Haiti Libre -- Enlèvement déjoué, 8 morts dont 2 policiers -- 23 février 2026 -- haitilibre.com/en/news-46921

Juno7 -- Actualités d'Haïti aujourd'hui, 24 février 2026 -- juno7.ht

Haiti Libre -- Le PM rentre de Saint-Kitts-et-Nevis -- 26 février 2026 -- haitilibre.com/en/news-46945

Le Nouvelliste -- Fils-Aimé réaffirme son engagement envers la sécurité nationale suite au voyage à la CARICOM -- 26 février 2026 -- lenouvelliste.com/en/article/264636

AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

Ambassade américaine en Haïti -- Publication X, réunion du Secrétaire Rubio avec le PM haïtien -- 25 février 2026 -- x.com/USEmbassyHaiti

Tempo Networks -- Ce que Marco Rubio a offert aux dirigeants de la CARICOM au sommet de Saint-Kitts -- 25 février 2026 -- temponetworks.com

Gazette Haïti -- Chesnel François prend les rênes de la DGI -- 25 février 2026 -- gazettehaiti.com/node/13454

AP News -- Haïti reprend le contrôle d'une zone clé de la capitale aux gangs -- 26 février 2026 -- apnews.com/article/haiti-control-gangs-carrefour-aeroport

Deutsche Welle -- Haïti : La coalition criminelle -- 27 février 2026 -- dw.com/en/haiti-the-criminal-coalition/a-76154091

OIM / ReliefWeb -- Situation des déplacements internes en Haïti dans un contexte d'insécurité croissante -- 26 février 2026 -- reliefweb.int

BINUH -- Rapport trimestriel sur la situation des droits de l'homme en Haïti, T4 2025 -- janvier 2026 -- binuh.unmissions.org

PAM -- Page pays Haïti -- wfp.org/countries/haiti

Trading Economics -- Données du taux de change de la gourde haïtienne -- 25 février 2026 -- tradingeconomics.com/haiti/currency

Gazette Haïti -- Analyse du Pacte National -- gazettehaiti.com/node/13439

MCI Haïti -- Renouvellement de la loi HELP/HOPE au Congrès américain -- mci.gouv.ht